



Commande internet non aboutie

Par **Yontaigyo**, le **07/02/2015 à 21:09**

Bonjour,rnj'ai acheté un câble pour cockpit de pilotage sur ce site (<http://www.xxxxxx>) et payé en ligne le 17/12/2014 pour un montant de 57,99€. N'ayant rien reçu, j'ai tenté d'appeler la société pendant tout le mois de Janvier, en vain.rnrnNous sommes à 8 semaines du paiement et j'ai pu contacter le vendeur mais uniquement par SMS (celui-ci refuse de décrocher). Il me demande d'envoyer un RIB pour que je me fasse rembourser la somme initiale.rnrnCette solution est un peu simple pour moi étant donné que je me suis fait ballader pendant 8 semaines.rnrn- Quelle solution ai-je pour obtenir des dédommagements?rn- Au minimum si j'envoie un courrier recommandé avec accusé de réception, suis-je en droit de l'obliger de rembourser les frais de courrier en plus des 57,99€?rnrnMerci pour votre attention.

Par **moisse**, le **08/02/2015 à 09:14**

Bonjour,rn[citation]- Quelle solution ai-je pour obtenir des dédommagements?
[/citation]rnTribunal (juridiction de proximité).rn[citation] Au minimum si j'envoie un courrier recommandé avec accusé de réception, suis-je en droit de l'obliger de rembourser les frais de courrier en plus des 57,99€? rn[/citation]rnTribunal, ici juridiction de proximité.rnC'est la justice qui alloue des dommages et intérêts.rnVous demandez ce que vous voulez, et le juge attribue ce qu'il estime fondé et correctement chiffré.rnMoi je ferai autrement: je demanderai à ma banque l'annulation du débit de carte bancaire sans fourniture du code.

Par **mergouza33**, le **10/03/2015 à 10:16**

nous avons de gros soucis avec eux ,avez vous reussi ales joindre???? merci